



LA COOPERATION SUISSE AU BENIN

Version 2019



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**

Bureau de la Coopération suisse DDC et Agence consulaire

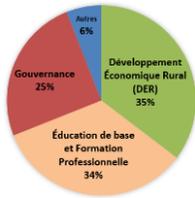
Lot 117 Zongo Ehuzu, rue du PNUD
Immeuble voisin au Corps de la Paix
08 BP 0123 Tri postal

Tél. : +229 21 31 47 37 / 38 / 39
Fax : +229 21 31 47 55

Courrier électronique : cotonou@eda.admin.ch

Site web : <https://www.eda.admin.ch/benin>

Facebook : <https://www.facebook.com/CooperationSuisseBenin/>



Budget annuel global :
CHF 20'000'000
(12 milliards FCFA)

- Développement économique rural : CHF 7 millions
- Education de base et formation professionnelle : CHF 6.75 millions
- Gouvernance : CHF 5 millions
- Culture et autres : CHF 1.25 millions

Pays prioritaire de la DDC depuis 1981, le Bénin est reconnu comme pays relativement stable en comparaison avec le reste des pays ouest-africains. Bien que confronté à de nombreux défis, le Bénin offre des conditions-cadres propices à une coopération au développement à long terme.

L'objectif général de l'appui de la Suisse au Bénin est de soutenir les efforts des Béninois-e-s vers un développement durable, inclusif, créateur d'emplois et de revenus, et le renforcement d'institutions démocratiques assurant des services de proximité bénéficiant à toutes et à tous. Il s'inscrit dans la réalisation des droits et devoirs des citoyens, et cible en particulier les femmes et les jeunes.

La Coopération suisse au Bénin développe ses activités autour de trois domaines stratégiques d'appui dans le cadre de sa stratégie pour la période 2017-2020 :



Développement Économique Rural
(CHF 28.25 millions pour 2017-2020)



Education de base / Formation Professionnelle
(CHF 27 millions pour 2017-2020)



Gouvernance
(CHF 20 millions pour 2017-2020)

Deux thèmes transversaux (genre et gouvernance) et quatre thèmes globaux (migration, sécurité alimentaire, changement climatique et eau) complètent les activités de la DDC au Bénin. Des soutiens sont également apportés de manière plus ponctuelle à d'autres domaines d'activités (culture, sport, promotion de la paix, etc.).



Thèmes transversaux, globaux et autres
(CHF 4.75 millions pour 2017-2020)

Modalités de mise en œuvre de la coopération

L'engagement de la coopération suisse au Bénin s'inscrit pleinement dans les politiques sectorielles du pays. Les activités conduites dans le cadre du programme de coopération se réfèrent au **Message sur la coopération internationale 2017–2020**, dont les principes sont les suivants :

- Axer la coopération sur les objectifs internationaux de développement (dont les Objectifs de Développement Durable ODD) et les engagements pris par la Suisse ;
- Orienter les activités sur les priorités de la politique étrangère suisse ;
- Optimiser l'efficacité grâce à une délimitation claire des domaines de coopération et à une concertation géographique et thématique des activités.

Les principes qui guident la stratégie de la Suisse 2017–2020 au Bénin sont : continuité, consolidation et pérennisation. La flexibilité géographique sera privilégiée et la Suisse ne va plus se limiter aux départements du Borgou/Alibori mais aura une couverture quasi nationale en matière de financement des activités des trois domaines stratégiques.

Les modalités et partenariats de mise en oeuvre sont choisis en fonction des objectifs recherchés. Ainsi, lorsqu'un programme vise à responsabiliser des acteurs locaux, ou est fortement en lien avec les priorités du pays, la Suisse privilégie les contributions et les fonds sectoriels communs. Si l'objectif recherché est la mise à l'échelle, les fonds sectoriels communs, les co-financements, la contribution à des organisations multilatérales sont privilégiés. Enfin, si l'objectif est d'introduire des éléments nouveaux qui nécessitent des compétences absentes du Bénin, le mandat est privilégié.

Les communes et intercommunalités sont des acteurs-clés pour tous les domaines : une approche consolidée envers celles-ci est mise en place. La Suisse maintient un dialogue avec les ministères sectoriels sur les politiques de développement, en synergie avec les autres bailleurs.

L'action de la Suisse 2017-2020 intègre des enjeux clés pour le développement du Bénin, tels que la jeunesse, la croissance démographique, le changement climatique et la migration. La Gestion de Programme Sensible aux Conflits (GSPC) est régulièrement intégrée afin de prévenir les conflits agro-pastoraux et l'extrémisme violent.

Développement Economique Rural

**Le budget
2017-2020**
est d'environ
FCFA 17 milliards
(CHF 28 millions).

Il représente 35% de
l'enveloppe budgétaire
de la Stratégie de coopé-
ration suisse 2017-2020.

70%
Population
béninoise vivant de
l'agriculture

33%
Part du secteur
agricole au PIB

7.5%
Population en
insécurité alimentaire



Agricultrice bénéficiant du soutien de la Suisse © DDC Benin

Le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole 2017-2025 (PSDSA) a induit des réformes liées au développement de 14 filières nationales prioritaires pour le secteur, prédominé par de petites exploitations. Ces filières secteur sont organisées en 7 pôles de développement.

Tout en s'inscrivant dans ces réformes, les enjeux pour la Suisse sont de contribuer à développer le milieu rural économiquement, ainsi que de conserver et encore améliorer la sécurité alimentaire du pays pour faire face aux défis que sont une très forte démographie et le changement climatique. Ces deux facteurs augmentent la pression sur des ressources naturelles déjà fragiles.

Depuis 2017, l'approche de la Suisse est donc plus économique et créatrice d'emplois, de préférence envers les jeunes et les femmes. La Suisse soutient la professionnalisation des exploitations (projet PASDER) et le développement de petites et moyennes entreprises (projet ESPOIR). Elle favorise la dynamisation des marchés (projet PDIEM). Enfin, elle soutient la mise en place de dispositifs nationaux communs et pérennes de financement du secteur agricole (projet A FONDS), ainsi que les lois et politiques-cadre du secteur (projet AP-OSP).



Productrice du fromage de lait de vache
Soutenue par le PASDeR © DDC Benin

Accroître la productivité grâce à la promotion des filières agro-alimentaires

DUREE TOTALE

2012 - 2025

PHASE ACTUELLE

2015 – 2019

BUDGET

CHF 9'950'000

Env. 6 milliards FCFA

« L'UCP (Union Communale des Producteurs) de N'Dali a amélioré sa légitimité auprès de ses membres. Elle a facilité leur accès à un crédit de 248'530'000 FCFA en négociant avec les institutions de microfinance et obtenu 97 tonnes d'engrais vivriers auprès du Secteur Communale de Développement Agricole. Ces actions ont permis d'augmenter les rendements du maïs et d'améliorer la qualité des produits transformés par les groupements de femmes. »

Orou B. César,
Gérant UCP, N'Dali

Pour permettre aux acteurs du développement économique rural de rendre des services de qualité à leurs membres, le **Programme d'Appui au Secteur du Développement Rural (PASDeR)** leur offre un appui-conseil pour la mise en œuvre de leurs plans stratégiques et les soutient dans leurs investissements structurants.

La Suisse contribue ainsi à la professionnalisation et à l'accroissement durable de la productivité des exploitations familiales agricoles et pastorales dans dix communes des départements du Borgou et de l'Alibori.

Elle fait aussi la promotion de 6 des 14 filières nationales prioritaires (maïs, riz, igname, manioc, lait, viande) identifiées par les acteurs comme créatrices d'emploi et génératrices de revenus. L'objectif est de contribuer à atténuer les effets démographiques et de pauvreté en créant de l'emploi et de la richesse.

Partenaires/Acteurs: Organisations Socioprofessionnelles Borgou-Alibori (URP, UDOPER, CIM) / Directions départementales/MAEP / Communes / APIDA / ADECOB / Canal Développement / INRAB / Structure accompagnante : Consortium Swisscontact-LARES.



Produits locaux fabriqués par une microentreprise de jeune © DDC Benin

Soutenir le développement d'entreprises pour une économie durable

DUREE TOTALE

2012 – 2026

PHASE ACTUELLE

2018 – 2022 (phase 2)

BUDGET

CHF 5'800'000

Env. FCFA 3.2 milliards

*Le programme **Entrepreneuriats Stratégiques Pour des Opportunités d'Investissements Renforcés** est une combinaison de deux contributions qui s'alignent aux stratégies béninoises et suisse. Il s'agit de:*

- **Benin Business (BeniBiz)** par Techno Serve et cofinancé avec le royaume des Pays Bas.
- **Promotion de Centres d'Innovation Verte pour l'Agriculture (Pro Civa)** par la Giz et cofinancé avec l'Allemagne.

Le programme **Entrepreneuriats Stratégiques Pour des Opportunités d'Investissements Renforcés (ESPOIR)** vise à développer 2'750 microentreprises de jeunes, 1'000 petites et moyennes entreprises agroalimentaires créatrices d'emplois, et 150 agents commerciaux en distribution de produits nutritionnels.

L'économie béninoise comprend environ 90% d'entreprises informelles peu développées, avec peu d'employés permanents. Le pays compte seulement une douzaine d'entreprises de grande taille et les Petites et Moyennes Entreprises (PME) sont concentrées au sud du pays. Les principaux obstacles à la compétitivité, outre les problèmes de gouvernance, se résument aux difficultés d'accès aux ressources (crédits, marchés, intrants, énergie, techno-logies), surtout pour les femmes.

Les entreprises appuyés par ESPOIR contribuent ainsi à une croissance économique durable, à une augmentation d'emplois et de revenus et à une alimentation nutritive.

Partenaires/Acteurs: Techno Serve / GIZ / Ambassade du Royaume des Pays-Bas / Ministère des PME et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE) / Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP).



Marché international de Malanville construit en matériaux locaux par le P-DIEM - © DDC Benin

Dynamiser l'activité économique grâce aux infrastructures marchandes en matériaux locaux

DUREE TOTALE

2013 - 2026

PHASE ACTUELLE

2018 – 2022

BUDGET

CHF 10'000'000

Env. 5,6 milliards FCFA

« Nous les vendeuses, nous sommes très contentes de la construction de ce marché parce que dans le passé quand il y avait une pluie, le marché n'était plus fréquentable. On n'arrivait plus à vendre la nourriture ; c'était un vrai problème »

Bio Lamatou, vendeuse de nourriture, marché à bétail de Gogounou

Afin de dynamiser l'économie locale, le **Programme Développement des Infrastructures Économiques et Marchandes (DIEM)** a rénové en matériaux locaux 6 infrastructures économiques et marchandes d'importance nationale/régionale (marché de Malanville, marchés à bétail de Gogounou, Kalalé et Tchaourou, magasins de Banikoara et Sinendé).

Le gouvernement a demandé de répliquer ce projet à d'autres endroits. En cofinancement avec les communes et l'Etat, il est prévu de finaliser le marché de Malanville ainsi que 4 nouvelles infrastructures de priorité nationale (marchés de Glazoué et Pehunco, marché à bétail de Nikki, parc à bus de Bohicon).

Des entreprises locales de construction se spécialisent en matériaux locaux. Les compétences des communes en passation et gestion de marché sont accrues. Les revenus contribuent à entretenir les marchés. Les taxes générées sont réinvesties pour des services publics qui améliorent les conditions de vie.

Partenaires/Acteurs: Communes de Malanville / Banikoara / Tchaourou / Sinendé / Gogounou / Kalalé / Nikki / Bohicon / Glazoué / Pehunco / Organisations socioprofessionnelles agricoles et artisanes / Ministères et services déconcentrés / **Structure accompagnante :** Coopération Néerlandaise (SNV).



Digue construite par la Suisse pour l'agriculture et l'élevage au nord © DDC Benin

Soutenir la mise en place de dispositifs communs et pérennes de financement du secteur agricole

DUREE TOTALE

2017 - 2030

PHASE ACTUELLE

2018 – 2022 (Phase 1)

BUDGET

CHF 10'000'000

Env. 5,6 milliards FCFA

Le programme A FONDS est une combinaison de deux contributions qui s'alignent aux stratégies béninoises et suisse. Il s'agit de contribuer :

- *au **Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC) affecté Agriculture**, qui est une dotation financière aux communes pour la réalisation d'infrastructures agricoles publiques;*
- *au **Fonds National de Développement Agricole (FNDA)**, qui vise à encourager l'investissement privé dans le secteur agricole.*

Le Bénin s'est doté d'un dispositif national pour financer le secteur agricole.

Le programme d'**Appui aux Fonds Nationaux de Développement du Secteur Agricole (A FONDS)** vise à accroître les investissements publics et privés dans les filières agropastorales prioritaires, par des subventions ciblées et des instruments financiers adaptés. L'objectif est d'améliorer chiffres d'affaires, revenus, emplois et la sécurité alimentaire du pays.

La DDC vise l'amélioration des performances des exploitations agricoles et entreprises rurales; l'amélioration de l'efficacité du secteur de la commercialisation et de la transformation des produits agricoles par le conseil agricole et des crédits; et une meilleure gestion des infrastructures agricoles.

La vision commune de l'Etat et de la DDC est que les financements soient progressivement transférés au sein de mécanismes nationaux durables et fonctionnels, si l'ensemble des acteurs du secteur agricole sont effectivement en position de jouer leur rôle et d'assumer leurs responsabilités.

Partenaires/Acteurs: Fonds National de Développement Agricole (FNDA) / Commission Nationale des Finances Locales (CONAFIL) / Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) / Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) / Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL) / Ministère chargé de l'Économie et des Finances (MEF).



Développement de la filière Ignames
au Bénin © PNOPPA / DDC Benin

DUREE TOTALE

2014 – 2024

PHASE ACTUELLE

2018 – 2019 (Phase 2)

BUDGET

CHF 2'500'000

Env. 1.4 milliards FCFA

« La Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin (PNOPPA) est devenue incontournable. »

Denis Tognissou,
Union Régionale des Producteurs agricoles des départements du Zou et des Collines

Renforcer le cadre politico-juridique et institutionnel du secteur agricole

Bien qu'il contribue pour 33% au PIB du Bénin, le secteur agricole (y compris élevage) reste principalement informel. Le cadre juridique et les politiques nationales ne permettent pas aux exploitations familiales de se développer suffisamment. Les organisations locales et les faïtières du secteur devraient influencer plus les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de développement.

Par le **Programme d'Appui au Plaidoyer des Faïtières des Organisations Socioprofessionnelles Agricoles (AP-OSP)**, la Suisse soutient et valorise le plaidoyer et le renforcement des organisations socio-professionnelles faïtières dans le dialogue politique, ainsi que la capacité de l'Etat à répondre à et intégrer ce plaidoyer.

Cela permet d'améliorer les politiques agricoles en faveur des exploitations familiales paysannes et les entreprises - notamment en ce qui concerne l'accès aux engrais, aux semences, aux financements et aux marchés.

Partenaires/Acteurs: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) / Faïtières OSP nationales : PNOPPA, ANOPER, FUPRO, ANAF, SYNPA / **Structure accompagnante :** Cabinet DAVES / Swisscontact.

Education de base et formation professionnelle

Le budget
2017-2020
est d'environ
FCFA 16.2 milliards
(CHF 27 millions).

Il représente 33 % de
l'enveloppe budgétaire de
la Stratégie de coopéra-
tion suisse 2017-2020.



Ecoliers des centres Barkas du programme d'éducation et de formation des enfants exclus du système formel - PAEFE © DDC Bénin

65%

Population adulte
analphabète

30%

Taux de déperdition
scolaire dans le
cycle primaire

45%

Population de moins
de 15 ans

Au Bénin, le taux d'accès à une éducation de qualité reste faible et le système éducatif ne permet pas une adéquation entre la formation et l'emploi. De plus, la formation professionnelle est insuffisante et inadaptée aux besoins du marché. Dans ce contexte, la Suisse soutient des initiatives locales qui permettent que les jeunes disposent des connaissances et compétences qui leur permettent d'être acteurs de leur propre développement et celui de leur communauté.

En lien avec les programmes régionaux éducation, les programmes éducation de la Suisse au Bénin visent : (1) l'accès à une éducation de base de qualité comprenant les alternatives éducatives pour les enfants de 10 à 15 ans ; (2) un système de formation professionnelle et d'alphabétisation diversifié au service de l'insertion des jeunes et des migrants de 15 à 30 ans.

La formation professionnelle privilégie les métiers qui permettent de développer l'économie rurale dans la zone d'intervention de la Suisse au Bénin et porteurs sur des métiers innovants.



Elèves du programme d'éducation des filles de la Coopération suisse au Bénin © DDC Benin

Une éducation de qualité pour les filles vulnérables

DUREE TOTALE

2000 – 2019

PHASE ACTUELLE

2014 – 2019

BUDGET

CHF 4'935'000

dont Contribution DDC :

3'560'000 CHF

Env. 1,9 milliards FCFA

« Le programme a mis en place des clubs de mères qui mettent en garde les jeunes filles contre les risques de la maternité. Si une écolière tombe malgré tout enceinte, le club s'organise avec les grands-mères du village pour garder les nouveau-nés. Les jeunes mères peuvent ainsi reprendre leur scolarité. »

Un enseignant à Sirarou

Le programme d'éducation mis en œuvre par le Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale (LARES) a permis de scolariser plus de 6'200 filles tous ordres d'enseignement confondus.

Il a contribué à l'augmentation (+89%) du nombre de cadres supérieurs féminins dans les communes départements du Borgou-Alibori. Sur les 282 filles ayant achevé leurs études supérieures, 192 ont obtenu leur premier emploi. Le programme a permis de créer 53 centres préscolaires pour 7'550 enfants. Il a renforcé le dispositif d'accompagnement des écolières grâce à des comités communaux d'éducation, des clubs de mamans et des groupes d'entraides.

On constate également une réduction des grossesses des élèves (33% en 2008 contre moins de 6% en 2014) et des violences faites aux filles.

Partenaires/Acteurs: Communes (N'Dali, Nikki, Tchaourou, Pèrèrè, Kalalé, Si-nendé et Bembéréké) / Comités communaux et villageois de l'éducation (CCE-CVE) / Associations de parents d'élèves / Ministères et Directions déconcentrées des divers ordres de l'enseignement / Préfecture / Universités d'Abomey-Calavi et de Parakou / LARES et ONG locales.



Centre d'Alphabétisation du PAGEDA à Kandi
© DDC Benin

DUREE TOTALE

2016 - 2027

PHASE ACTUELLE

2016 - 2020

BUDGET

CHF 4'000'000

Env. 2,4 milliards FCFA

« Nous qui sommes mal nés, nous devons savoir saisir les opportunités de l'éducation non formelle ».

OROU S. Salifatou, néoalphabète en Fulfuldé, aujourd'hui enseignante dans un des centres d'alphabétisation du programme

L'alphabétisation comme levier de changement

Le programme offre des cours d'alphabétisation afin de permettre à 50'000 jeunes des départements du Borgou et de l'Alibori d'acquérir des aptitudes pour les aider à améliorer leurs conditions de vie, lutter contre la pauvreté et exercer leur droit. 140 centres ont été ouverts pour environ 3500 apprenants, dont 50% de femmes. Cinq langues sont enseignées : le Baatonu, le Fulfuldé, le Dendi, Boo et le Yoruba.

Le programme se concentre sur l'implication des acteurs (Etat, services déconcentrés, communes, organisations socioprofessionnelles), la gestion décentralisée et le plaidoyer pour le financement de l'alphabétisation.

Les programmes d'alphabétisation de la Suisse au Bénin ont déjà permis aux communautés de devenir des acteurs capables d'apporter leurs contributions aux dynamiques de changement.

Partenaires/Acteurs: Apprenant-e-s / Communautés à la base / Communes & intercommunalités / Services déconcentrés de l'Etat / ONG / Opérateurs techniques / Organisations socioprofessionnelles / Ministère des enseignements Secondaires, Techniques et de la Formation Professionnelle (MESTFP) / Direction de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (DAPLN).



Ecoliers des centres Barkas du PAEFE
© DDC Benin

Les centres Barkas : une éducation bilingue

DUREE TOTALE

2011 – 2024

PHASE ACTUELLE

2016 - 2020

BUDGET

CHF 8'500'000.

Env. 5,1 milliards FCFA

« Les enfants du PAEFE ont plus de chance que ceux du système formel parce qu'ils commencent avec la langue maternelle pour aller au français. Ce serait formidable si l'école formelle pourrait faire de même pour donner plus de chance aux apprenants ».

Dolorès DJESSOUHO, animatrice de PAEFE à N'Dali

Le programme offre aux enfants de 9-15 ans une éducation et formation adaptées aux réalités socioéconomiques du milieu dans le Borgou et l'Alibori. Il permet de développer un enseignement bilingue de 4 ans avec une passerelle vers l'enseignement général ou vers la formation professionnelle.

Entre 2011 et 2016, 57 centres barkas ont été créés et ont accueilli plus de 2'000 apprenants, dont une bonne moitié constituée de filles. Ils ont été encadrés par 88 animateurs/trices, dont 44 femmes

Pour l'année scolaire 2015-2016, 439 enfants des centres barkas ont passé le Certificat d'Etude Primaire avec un taux de réussite de 77%.

Au nombre de 99 en 2018-2019, les centres barkas ont accueilli environ 5'000 apprenants dont plus de la moitié sont des filles.

Partenaires/Acteurs: Consortium Helvetas-SOLIDAR / Ministère des enseignements maternel et primaire (MEMP) / Ministère des Enseignements secondaire, technique et de la Formation professionnelles (MESTFP) / UNICEF / Union Européenne / Aide & Action.

Gouvernance

**Le budget
2017-2020**
est d'environ
FCFA 12 milliards
(CHF 20 millions)

Il représente 25% de
l'enveloppe budgétaire
de la Stratégie de Coopération suisse 2017-
2020.

4.45%
Femmes élues
conseillères locales
au plan national

4%
Pourcentage
annuel moyen du
budget de l'Etat
alloué aux
communes

5.48%
Taux moyen
d'accroissement
des ressources
propres des
communes

85
Classement du
Bénin sur 180
pays : Indice de
Perception de la
Corruption



Prix de la bonne gouvernance dans le Borgou, décerné à la Commune de Bembèrèkè © DDC Benin

Au Bénin, la décentralisation est prioritaire dans la politique de développement. Mais si la responsabilité des communes et des collectivités s'est accrue, elle reste limitée dans les faits : manque de personnel qualifié et d'une administration capable de gérer les affaires publiques ; manque de ressources financières et de compétences techniques pour construire des infrastructures (routes, écoles, marchés, etc.)

La Suisse travaille à renforcer les capacités des communes dans la délivrance de services publics de qualité et la mise en place de conditions-cadre favorables à leur développement économique. Elle soutient la mobilisation des ressources locales et le transfert des fonds de l'Etat aux collectivités avec, pour objectif, l'amélioration des conditions de vie des populations (éducation, santé, état-civil, etc.).

Elle appuie une gestion efficiente et transparente des affaires publiques, favorisée par la participation citoyenne et la redevabilité des pouvoirs publics envers la société civile. Le portefeuille du champs gouvernance est complété par les interventions en faveur de l'égalité de genre et du renforcement du leadership politique féminin.



Le pont de Sakabanssi reliant Nikki et Kalalé au nord du Bénin © DDC Benin

DUREE TOTALE

2017 – 2020

PHASE ACTUELLE

2017 – 2020

BUDGET

CHF 8'800'000

Env. 5,3 milliards FCFA

« Grâce à la Suisse, l'Association de Développement des Communes du Borgou (ADECOP) a mobilisé trois milliards FCFA pour le développement local des communes et est devenue, en 5 ans, une institution incontournable en matière de développement local ».

Un participant à la journée portes ouvertes 2017 de l'ADECOP.

Pour des communes au service des populations

Le programme ASGoL est un dispositif d'appui-conseil et de soutien financier aux 14 communes du Borgou et de l'Alibori. Il place les acteurs locaux au cœur des actions et a pour objectif premier l'amélioration des conditions de vie des populations en mettant l'accent sur : (1) la fourniture de services publics locaux de qualité; (2) la mobilisation des ressources propres; (3) l'opérationnalisation de la politique d'aménagement territoriale; (4) le renforcement du leadership politique féminin et (5) la mise en place de conditions cadres favorisant la décentralisation et la déconcentration.

ASGoL vise en particulier à améliorer la délivrance par les autorités locales de services dans les 3 secteurs suivants : l'éducation, la santé communautaire et l'état civil.

En 2019-2020, le programme a prévu une extension géographique ponctuelle vers les départements du sud (Atlantique et Ouémé) et au niveau des 12 Préfectures afin de répliquer certaines bonnes pratiques dans le domaine de la gouvernance locale.

Partenaires/Acteurs: Communes et leurs intercommunalités / Préfectures du Borgou-Alibori / Services techniques déconcentrés de l'Etat / Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) / Ministères en charge de la Décentralisation, du Cadre de Vie et de l'Intérieur / CARE International (opérateur de suivi et de coordination).



Ecole construite sur fonds FADEC
© DDC Bénin

Augmenter le budget des communes pour réduire la pauvreté

DUREE TOTALE

2016 – 2028

PHASE ACTUELLE

2016 – 2019

BUDGET

CHF 9'000'000

Env. 5 milliards FCFA

« 98 % des projets réalisés dans le cadre de ce programme ont un impact direct et concret sur la vie des populations ».

Un des auditeurs du FADeC.

Selon les recommandations de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), le taux de transfert des ressources financières de l'Etat en faveur des communes devraient être de 15%. Or au Bénin, elles sont encore inférieures à 4% (contre 2.5% en 2011).

L'enjeu du programme est, dès lors, de contribuer, de façon harmonisée avec les autres partenaires techniques et financiers, aux dotations du FADeC et à aligner ce taux aux normes communautaires.

L'objectif est de donner aux communes les moyens d'améliorer l'accès des populations aux services de base et de valoriser leurs potentialités économiques, et à terme, de réduire le niveau de pauvreté. Le programme offre en outre un appui institutionnel aux structures en charge de la gestion des finances locales pour l'accompagnement des communes.

Partenaires/Acteurs: Secrétariat Permanent de la Commission des Finances Locales (CONAFIL) / Services techniques du Ministère des Finances.

Bénéficiaires : les 77 communes du Bénin.



Citoyenne écoutant une émission interactive
© DDC Bénin

L'éveil citoyen au service du développement et de la démocratie

DUREE TOTALE

2016 – 2027

PHASE ACTUELLE

2016 – 2019

BUDGET

CHF 6'000'000

Env. 3,6 milliards FCFA
(co-financement Royaume
de Belgique d'environ FCFA
800 millions)

« Les radios communautaires, lancées en 1996 par la Suisse, sont devenues le porte-voix des citoyennes et citoyens. Par le biais de leurs interventions sur les ondes, et avec l'aide de journalistes, les habitants ont un moyen de faire pression sur les autorités locales. »

Un citoyen lors de la capitalisation du programme
ASCOM (1996-2016)

Si au Bénin, la lutte contre la corruption et l'impunité fait partie des objectifs de l'Etat, des mesures sont encore nécessaires pour relever, tant au niveau national que local, les défis de transparence, de participation à la gestion des affaires publiques et de reddition de compte.

Le programme Redevabilité vise à créer un environnement où les organisations de la société civile, les citoyens et les médias interagissent avec les pouvoirs publics pour offrir de meilleurs services de base aux populations.

Son approche consiste à renforcer la demande et l'offre de la redevabilité au niveau local et national dans une démarche de complémentarité avec les initiatives des autres partenaires techniques et financiers.

Partenaires/Acteurs: Social Watch Bénin / Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FERCAB) / Maison de la Société Civile / Ambassade de Belgique / Laboratoire Citoyennetés (opérateur de suivi et coordination).



Jeunes Femmes leaders politiques du RECAFEM
© DDC Benin

Renforcer le leadership féminin

DUREE TOTALE

2003 – 2019

PHASE ACTUELLE

2015 – 2019

BUDGET

CHF 3'800'000

Env. 2,3 milliards FCFA

« Le programme a beaucoup œuvré pour que les jeunes femmes leaders puissent avoir confiance en elles-mêmes et prendre la parole en public. Plusieurs sujets en termes de développement personnel ont été abordés. Personnellement, cela a boosté ma vie et renforcé mon leadership. Ma vision des choses s'est transformée positivement ».

Une ancienne bénéficiaire du programme à Nikki.

Au Bénin, malgré une population composée de 52% de femmes, on note une faible représentation des femmes dans les instances et processus de décisions tant en nombre qu'en qualité et cela, à tous les niveaux : 4,45% de femmes élues conseillères locales, 3,6% de femmes au Parlement et 18% au niveau ministériel.

Les raisons sont multiples mais viennent surtout des pesanteurs sociologiques et du déficit d'appuis et d'opportunités spécifiques qui promeuvent l'adhésion et l'épanouissement de la femme et de la jeune fille.

L'appui de la Suisse permet d'accompagner le Ministère en charge de la coordination du genre et les organisations de la société civile actives dans le domaine à mener des actions pour la prise en compte des préoccupations d'équité et égalité de genre dans les politiques et l'application des textes juridiques. Elle les appuie également dans l'amélioration du contexte social pour le respect des droits et l'émancipation des femmes.

Partenaires/Acteurs: Ministère des Affaires Sociales et ses Directions techniques / Consortium RIFONGA-WANEP / Consortium BAANI / Cabinet Yara Obirin Didé (YOD) / CARE International (opérateur de suivi et de coordination).

THEMES TRANSVERSAUX, GLOBAUX ET AUTRES ENJEUX PRIORITAIRES

52%

Pourcentage de
femmes au Bénin

2

Nombre de
femmes sur les
77 maires

3,5%

Taux de crois-
sance démogra-
phique au Bénin

2,5 Mio

Nombre approxi-
matif de béninois
vivant à l'étranger

1%

Part du budget
annuel de la
Coopération
suisse consacrée
à la promotion de
la culture



La démographique (jeunesse) est un enjeu pour la Coopération suisse au Bénin.
© DDC Benin

Outre les trois champs stratégiques, des actions spécifiques sont prévues pour atteindre des effets significatifs dans d'autres domaines d'importance pour la Coopération suisse.

Au niveau **transversal**, la promotion de l'égalité entre hommes et femmes et les considérations de **genre** sont intégrées dans tous les programmes de la DDC au Bénin. Par ailleurs, la Coopération suisse soutient ses partenaires dans le renforcement de leur **gouvernance** interne (respect des textes, participation, transparence, reddition des comptes, etc.) à travers un accompagnement et un renforcement de capacités.

Les enjeux liés au **changement climatique** (y inclus environnement et risques de catastrophes naturelles), à la **démographie**, à la **jeunesse** et à la **migration** sont pris en compte dans les programmes, y inclus à l'échelle sous régionale (Burkina Faso, Mali, Niger, et Tchad) où la Coopération suisse met en œuvre des programmes dans ses trois domaines d'intervention prioritaires (développement économique rural, éducation et formation professionnelle, gouvernance).

La Coopération suisse consacre 1% de son budget global annuel à la promotion de la diversité des expressions culturelles en respect de l'engagement de la Suisse dans le domaine de la **culture** et du développement.